



TNFD : retours de premiers pilotes d'entreprises et institutions financières

Comment les recommandations de la TNFD aident à structurer son reporting biodiversité

Introduction

Le premier rapport mondial de l'IPBES (Plateforme Intergouvernementale scientifique et politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques) mettait en évidence en 2019 **l'extinction de masse de la biodiversité ayant pour cause principale l'ensemble des activités humaines**. Avec plus de 50% du PIB mondial annuel dépendant des services écosystémiques et de la biodiversité (World Economic Forum), l'érosion de celle-ci est une source de risques majeurs pour les acteurs économiques. Bien qu'encore émergente, la prise en compte des enjeux liés à biodiversité et à la nature prend de l'ampleur chez les entreprises et les institutions financières.

La Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) est la première initiative à proposer, dans une dimension internationale, un cadre de reporting sur l'analyse et la gestion des risques liés à la biodiversité et la nature, s'inspirant de la TCFD pour le climat.

Le développement de la TNFD se fait dans une logique de co-construction avec les acteurs du marché, donnant la possibilité aux entreprises et institutions financières qui le souhaitent de réaliser des pilotes. Ils peuvent couvrir différents objectifs :

- **comprendre et s'approprier** les différents éléments publiés par la TNFD ;
- identifier leur **maturité et se préparer** en expérimentant les différentes recommandations ;
- faire remonter à la TNFD des **REX, difficultés ou pistes d'amélioration** du cadre.

Merci aux entreprises et institutions financières qui ont accepté de partager des premiers retours d'expérience, appuyées par BL évolution.



Objectifs de la TNFD

Lancée sous l'impulsion du G7 finance en 2019, la TNFD est un groupe de travail international. Celui-ci développe un **cadre de reporting et de gestion des risques et opportunités liés à la nature**, à destination des acteurs économiques. Ce cadre a pour objectif de permettre aux acteurs financiers de se **détourner des flux négatifs pour la nature afin de favoriser les flux positifs**.

Le cadre de la TNFD se positionne comme un outil incontournable, facilitant le **dialogue** entre les institutions financières et les entreprises, **construit pour et par les acteurs du marché** via un processus itératif. La première version complète (v1) est prévue pour Septembre 2023.



Cadre de reporting de la TNFD

Le cadre de divulgation des risques et opportunités liés à la nature de la TNFD se base sur **15**

recommandations structurées autour de 4 piliers: **Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques & de l'impact et Outils de mesure & objectifs**. Ce cadre s'appuie explicitement sur les 4 piliers du cadre reporting de la TCFD (Taskforce on Climate-Related Financial Disclosure) déjà existant sur le climat. Les recommandations s'adressent aux entreprises et aux acteurs financiers. Certains éléments sont par ailleurs précisés dans une version adaptée pour les acteurs financiers.

La TNFD vise également à **définir certains concepts et principes fondamentaux liés à la biodiversité** ; notamment la définition de la **nature** comme la résultante de quatre domaines : la Terre, l'Océan, l'Eau douce et l'Atmosphère. La taskforce propose un cadre de classification des **risques** (physiques, de transition et systémiques) et des **opportunités** liés à la nature (réputation, financement, marchés, efficacité, résilience).

En outre, pour accompagner les organisations, la TNFD publie des conseils et ressources complémentaires, dont une méthodologie détaillée en complément des recommandations de reporting : **LEAP** (Localiser, Evaluer, Analyser, Préparer).

Les 4 piliers et 15 recommandations de reporting (v0.3, novembre 2022)

Gouvernance	Stratégie	Gestion des risques et des impacts	Outils de mesure et objectifs
Divulguer la gouvernance de l'organisation concernant les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.	Divulguer les impacts réels et potentiels des risques et opportunités liés à la nature sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation lorsque ces informations sont significatives.	Divulguer la manière dont l'organisation identifie, évalue et gère les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.	Divulguer les outils de mesure et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités pertinents liés à la nature lorsque ces informations sont significatives.
<p>Divulgations recommandées</p> <p>A. Décrire la surveillance par le conseil des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>B. Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p>	<p>Divulgations recommandées</p> <p>A. Décrire les rapports de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.</p> <p>B. Décrire l'impact des risques et opportunités liés à la nature sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.</p> <p>C. Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant différents scénarios en considération.</p> <p>D. Décrire les interactions de l'organisation avec les écosystèmes de faible intégrité, les écosystèmes de haute importance ou les zones de stress hydrique.</p>	<p>Divulgations recommandées</p> <p>A. Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>B. Décrire les processus de l'organisation pour gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p> <p>C. Décrire la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés à la nature sont intégrés dans la gestion générale des risques de l'organisation.</p> <p>D. Décrire l'approche de l'organisation pour localiser les sources de données saisies, utilisées pour créer de la valeur susceptible de générer des relations de dépendance, des impacts, des risques et des opportunités liés à la nature.</p> <p>E. Décrire comment les parties prenantes, notamment les détenteurs de droits, sont impliquées par l'organisation dans le cadre de son évaluation et de réponse aux rapports de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature.</p>	<p>Divulgations recommandées</p> <p>A. Divulguer les outils de mesure utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les risques et opportunités liés à la nature conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>B. Divulguer les outils de mesure utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les relations de dépendance et impacts liés à la nature directs, en amont et, le cas échéant, en aval.</p> <p>C. Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les relations de dépendance, impacts, risques et opportunités liés à la nature et les résultats obtenus par rapport aux objectifs.</p> <p>D. Décrivez la manière dont les objectifs pour la nature et le climat sont conformes et contribuent les uns aux autres, ainsi que tout compromis.</p>

Retours d'expérience

Les missions d'accompagnement de BL Evolution ont permis de faire émerger des bonnes pratiques déjà mises en œuvre par certaines entreprises ou institutions financières. Sur chacun des 4 piliers de reporting du cadre de la TNFD, détaillé sur les pages suivantes, des exemples sont partagés.

Gouvernance

Le premier pilier des recommandations de reporting de la TNFD concerne la **gouvernance** mise en place pour tenir compte des dépendances, impacts, risques et opportunités liées à la nature, de manière analogue à ce qui est demandé pour le climat dans la TCFD.

La TNFD recommande la description des processus de gestion et de surveillance des risques et opportunités liées à la nature par le conseil d'administration et par la direction.

La TNFD conseille notamment de préciser l'attribution de responsabilités liées à la nature à des postes de directions.

De plus, elle recommande de spécifier la prise en compte des risques et opportunités liés à la nature dans les décisions stratégiques et financières de l'entreprise (tels que l'examen et l'orientation de la stratégie de l'organisation, les objectifs de performances, les budgets annuels, ou encore les cessions et acquisitions).



Intégrer la gouvernance des risques liés à la nature dans celle des risques généraux du groupe.

« Chez Schneider Electric, nous avons choisi de considérer les risques liés à nos impacts et dépendances sur la nature au même titre que les autres risques environnementaux auxquels nous sommes exposés. Notre gouvernance des risques est structurée autour de 3 lignes de défense intégrant :

- Une gestion opérationnelle responsable de ces risques avec la mise en place de mesures de mitigation et d'adaptation ;
- L'audit annuel du système de management des risques en place et la définition d'axes d'amélioration par la direction du développement durable ;
- La supervision de la performance et du système de management des risques par le Comité Exécutif à travers le Comité de pilotage du climat et de la biodiversité.

Cette structure permet d'engager et de piloter des actions d'envergure visant à réduire notre impact sur la biodiversité et les écosystèmes, en premier lieu nos actions de réduction d'émissions de GES et d'utilisation plus efficace des ressources naturelles, tout en conservant une autonomie des sites dans la définition de programmes de conservation et restauration de la biodiversité.»



Appliquer la gouvernance climat aux enjeux liés à la nature.

« EDF compte mettre la nature au cœur de sa gouvernance. Nous prévoyons ainsi de l'intégrer, en cohérence avec le climat, à 3 niveaux :

- Au plus haut niveau stratégique avec un référent spécifique au Conseil d'Administration
- Au niveau exécutif avec un référent défini auprès du Comex et des comités intégrant les enjeux liés à la nature (notamment le comité stratégique RSE et le comité des risques),
- Au niveau opérationnel, avec l'intégration des risques liés à la nature dans le Système de Management Environnemental (norme ISO 14001) du groupe.

Ainsi, l'identification et la gestion des risques liés à la nature seront intégrées à toutes les échelles de gouvernance du Groupe. »

Stratégie

Le second pilier du cadre de la TNFD concerne la stratégie, c'est-à-dire la compréhension des impacts potentiels des risques et opportunités liés à la nature sur les activités et la **planification stratégique** de l'organisation.

Toujours de manière analogue à la TCFD, la TNFD recommande la description :

- des dépendances, impacts, risques et opportunités identifiés à court, moyen et long terme;
- de l'impact de ceux-ci sur l'ensemble des activités de l'entreprise, et leur prise en compte dans les réflexions de planification stratégique et financière;
- de la résilience de la stratégie de l'entreprise en prenant en considération différents scénarios.

Si des scénarios liés aux climats sont connus (+1,5°C versus business à usual par exemple), il n'existe pas à l'heure actuelle de « scénarios liés à la nature » clés en main pour chaque secteur. Dans sa dernière publication en novembre, la TNFD propose une première approche méthodologique pour des scénarios liés à la nature.

A cela s'ajoute la recommandation de préciser la localisation des risques, en décrivant les interactions des activités de la chaîne de valeur de l'organisation avec des écosystèmes à risques.

Le travail sur l'ensemble de la chaîne de valeur est un sujet encore peu maîtrisé par les entreprises, et encore moins pour les institutions financières. Cependant, la prise en main de ce sujet par les

acteurs du marché est nécessaire pour traiter les enjeux liés à la biodiversité et à la nature, qui sont pour de très nombreux secteurs en amont ou en aval de la chaîne de valeur, avec des spécificités locales.



Evaluer et limiter l'impact de ses activités directes sur les écosystèmes terrestres et aquatiques

« La maîtrise de l'empreinte environnementale fait partie de l'identité de Sanofi. Le Groupe a récemment développé un outil permettant la cartographie des risques lié à la biodiversité pour l'ensemble de ses sites à travers le monde. La méthodologie appliquée s'appuie sur l'analyse de bases de données de différents programmes de conservation, complétée par une évaluation réalisée par les sites eux-mêmes permettant de prendre en compte des données locales et initiatives en place.

Chaque site doit ensuite appliquer un ensemble de règles définies dans un standard de l'entreprise. Sanofi met également à disposition de ceux présentant les niveaux de risque les plus significatifs une boîte à outil permettant d'établir des plans de gestion de la biodiversité, en accord avec les guides établis par le Centre mondial de surveillance pour la Conservation de la Nature.»



Prendre en compte la nature quand on est une institution financière

« La prise en compte en compte des risques et opportunités liées à la nature, qui n'est déjà pas toujours évidente pour une entreprise, se complexifie pour un portefeuille comprenant une multitude d'entreprises et de chaînes de valeurs associées. Malgré tout, les institutions financières peuvent et doivent s'emparer de ces sujets.

Chez Bpifrance, nous avons décidé de commencer à mener des travaux d'analyse de nos impacts et risques liés à la biodiversité sur nos fonds les plus matériels. Cela nous permet d'expérimenter les méthodes pour, à terme, les diffuser sur l'ensemble de nos portefeuilles.

En outre, être un acteur financier nous donne l'opportunité d'engager le dialogue avec des entreprises de toutes tailles sur les sujets liés à la nature, et de les pousser à s'emparer en profondeur de ces enjeux.»



Travailler sur ses opportunités liés à la nature

« Chez LVMH, la nature est au cœur de nos produits et il est donc essentiel pour nous de comprendre les opportunités qu'elle nous offre pour poursuivre nos contributions à sa préservation.

Nous pouvons par exemple évoquer nos pratiques d'agroforesterie chez Ruinart, avec pour objectif la réduction des impacts du changement climatique sur la vigne et qui permet de favoriser la biodiversité.

Nous pouvons également évoquer la certification Leather Working Group qui, en plus de limiter l'impact environnemental, permet de réaliser des économies d'eau d'environ 30%. »

Gestion des risques et de l'impact

Concernant la gestion des risques, la TNFD recommande de décrire l'ensemble des **processus d'identification, évaluation et gestion des risques et opportunités liés à la nature**. De plus, depuis la publication de la version beta v0.3 début novembre, la TNFD recommande aussi la description des processus d'identification et de gestion **des impacts et dépendances à la nature des organisations**.

Ces processus doivent couvrir non seulement les activités de l'organisation mais l'ensemble de la chaîne de valeur amont (par exemple les fournisseurs) et aval (par exemple utilisation des services et produits). Ce sujet étant relativement nouveau pour les entreprises et les institutions financières, la TNFD propose des conseils supplémentaires pour les aider à traiter ces enjeux, notamment grâce à la méthodologie LEAP (cf. encadré p. 7). Entre autre, la TNFD précise, à l'image de la TCFD, différentes catégories de risques: physiques, de transition et systémiques; mais aussi différents types d'opportunités: d'efficacité des ressources, de marché, de financement, de résilience et de réputation.

La TNFD recommande de plus de détailler l'intégration des processus de gestion des risques liés à la nature dans les processus de gestion globale des risques de l'organisation.

Enfin, dans la version v0.3, publiée en novembre 2022, la TNFD a ajouté deux recommandations supplémentaires :

- divulguer l'approche utilisée pour identifier les dépendances, impacts, risques et opportunités issus de la chaîne de valeur ;
- et détailler l'implication des parties prenantes, notamment les « ayants-droits » et les communautés locales, dans les processus d'analyse et de gestion de ces enjeux.



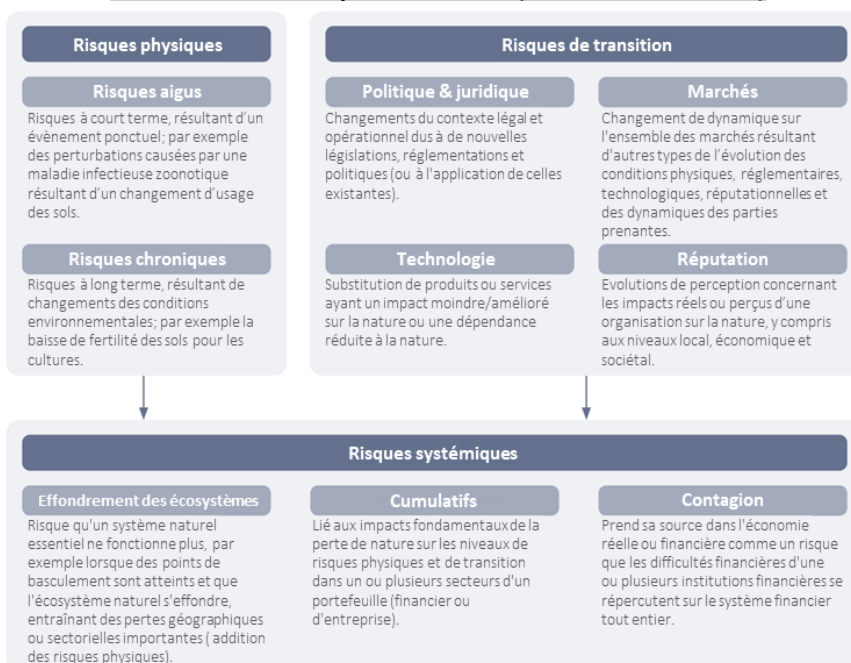
Schneider Electric

Travailler sur les risques sur l'ensemble de sa chaîne de valeur

« Notre empreinte biodiversité montre que la plupart de nos impacts sont causés par les émissions de GHG dans la chaîne de valeur (scope 3 amont et aval), nos dépendances proviennent principalement de l'utilisation de ressources dans la production. Ainsi notre vision de long terme pour la réduction des impacts s'articule autour de la décarbonation et de l'utilisation efficace des ressources.

Pour engager le travail avec nos fournisseurs, nous avons cartographié et priorisé ceux les plus à risques selon différents critères alignés avec le cadre RBA. En lien avec notre engagement SSE#17, nous travaillons ainsi avec les fournisseurs les plus exposés pour assurer une bonne maîtrise de leurs risques. »

Classification des risques de la TNFD (v0.3, novembre 2022)



Outils de mesure & Objectifs

Enfin, le dernier pilier du cadre de la TNFD se concentre sur les **outils de mesure et les objectifs**. La TNFD recommande la divulgation :

- des paramètres utilisés pour l'évaluation et la gestion des risques liés à la nature ;
- des indicateurs utilisés pour identifier et gérer les dépendances et impacts des opérations directes, ainsi que de la chaîne de valeur amont et aval ;
- des objectifs fixés par l'entreprise et ses performances ;
- des liens et alignements entre les objectifs liés à la nature et ceux liés au climat.

Ces indicateurs d'impacts et de performances doivent être divulgués selon différentes échelles temporelles pour permettre, d'une part, une analyse des tendances et, d'autre part, une vision prospective détaillée.

Enfin la TNFD est en train de développer des indicateurs d'impacts sur la nature, généraux et spécifiques selon les secteurs, qui devront être aussi publiés par les entreprises. Ces indicateurs définitifs seront publiés dans la version v1 en septembre 2023.

Dans ses premières versions, la TNFD n'a pas encore diffusé les indicateurs d'impacts à divulguer pour le reporting. Néanmoins, des conseils et exemples d'indicateurs pour travailler sur les dépendances, les

impacts et la quantification des risques et opportunités ont été publiés dans les versions v0.2 et v0.3, avec notamment un volet spécifique pour les institutions financières.

Exemples d'indicateurs d'impacts présentés dans la version v0.2 :

Sub-category 1	Sub-category 2	Indicator - illustrative Example
Land/water/ sea use change	Terrestrial ecosystem use	Extent of land converted
	Freshwater ecosystem use	Extent of freshwater area converted
	Marine ecosystem use	Extent of marine area converted
Pollution	Non-GHG air pollutants	Volume of non-GHG air pollutants released
	Soil pollutants	Volume of soil pollutants released
	Water pollutants	Volume of water discharged
	Solid waste	Hazardous waste generated
Resource use	Water use/replenishment	Volume of water consumption
	Other resource use/ replenishment	Use of natural resources
Climate change	Greenhouse gas emissions/carbon storage, sequestration and removal	Scope 1, 2 and 3 emissions
Invasive species and other	Biological alterations	Level of invasive species in area
	Disturbances	Level of noise pollution



Définir un Indice d'Impact Global pour mesurer les performances

« Pour mesurer et suivre les impacts de ses financements et investissements, nous développons un Indice d'Impact Global prenant en compte des indicateurs liés à l'environnement, au territoire et à l'inclusion.

Cet outil, adapté à chaque catégorie de financement, permet à La Banque Postale un suivi et accompagnement opérationnel des clients, mais aussi un suivi des performances et priorités à l'échelle du groupe.»



Pilotage et mesure de la performance dès la phase conception

« Chez Ogic, en lien avec notre raison d'être et notre démarche RSE, nous nous appuyons depuis 2018 sur le label BiodiverCity® Construction, outil reconnu dans le secteur de l'immobilier, afin d'intégrer de manière concrète et opérationnelle la gestion des risques liés à la nature.

Ce référentiel ambitieux nous permet de suivre nos enjeux et indicateurs de performance tout au long du projet afin d'assurer la préservation et la restauration de la biodiversité sur nos projets. Le suivi du label se fait au plus haut niveau de l'entreprise et avec l'ensemble des parties prenantes impliquées (écologue, maître d'œuvre, entreprises de travaux, paysagiste...) afin de garantir sa mise en œuvre. Ainsi d'ici 2023, nous visons 80% de nos programmes labellisés. »

Focus sur LEAP : une méthodologie pour répondre aux exigences de la TNFD

En parallèle des recommandations de reporting, la TNFD fournit aux entreprises et aux acteurs financiers des ressources pour les accompagner et guider leurs différents travaux et analyses. Entre autre, la TNFD propose une méthodologie d'identification, évaluation et gestion des risques permettant de répondre ensuite aux exigences de reporting: la méthode LEAP.

Cette méthode se base sur 4 étapes (Localiser, Evaluer, Analyser et Préparer). Elle est déclinée en

une version spécifique pour les institutions financière (LEAP-FI), présentant des étapes préliminaire de définition du scope de l'évaluation.

De plus, dans la version v0.3, la TNFD présente avec le SBTN (Science-Based Targets Network) les liens entre leurs méthodologie: LEAP pour la TNFD et SBTs (Science-Based Targets) for nature pour le SBTN.

La méthodologie LEAP (v0.3, novembre 2022)

Définir la portée de l'évaluation



Conclusion

En tant que cadre international sur la nature, la TNFD offre aux entreprises et aux institutions financières, un **véritable outil de travail et de reporting partagé** pour s'emparer des enjeux liés à la biodiversité et à la nature. En septembre 2023 sortira donc la première version v1 qui va préciser et compléter ses recommandations. D'ici-là, le processus itératif en cours est une excellente occasion pour les acteurs économiques de démarrer des travaux sur les enjeux liés à la nature, de tester le cadre et les méthodes, ou encore de faire remonter un retour à la TNFD sur les points forts et difficultés du framework. Un tel exercice permettra aux organisations de se préparer au mieux et d'influencer le cadre TNFD pour qu'il réponde à leurs besoins et préoccupations.

Dans le monde entier, des groupes de consultation nationaux sont également organisés pour faire connaître le cadre et pour remonter des retours consolidés. En France, le groupe de consultation national est co-animé par Finance For Tomorrow et Entreprises pour l'Environnement.

Au regard de l'influence qu'a eue la TCFD sur le climat, il y a tout lieu de penser que le cadre TNFD deviendra rapidement un cadre incontournable pour la prise en compte des enjeux liés à la nature. Son influence a et aura un impact sur les cadres réglementaires existants ou en cours d'élaboration (comme c'est déjà le cas au niveau européen avec le CSRD pour les entreprises) ou

sera une aide pour d'autres réglementations (art. 29 de la loi énergie-climat pour les institutions financières françaises par exemple).



« Fidèle à son ADN, BL évolution adopte une démarche proactive pour sensibiliser et mobiliser les acteurs sur les enjeux liés à la nature. C'est pourquoi nous avons déjà organisé différents travaux pilotes et d'autres sont annoncés pour 2023. Nous continuerons, également, au delà des missions de conseil et accompagnements réalisés, de partager et faire connaître ce cadre et les bonnes pratiques identifiées.

La TNFD est essentielle pour une bonne prise en compte de la biodiversité, et de la nature plus largement, par les acteurs du marché. Nous recommandons sincèrement aux entreprises et institutions financières de se saisir de cette opportunité pour entamer des travaux sur la biodiversité et prendre un temps d'avance face à l'enjeu du siècle. »

Contacts



Sylvain Boucherand

Directeur associé, conseille entreprises et acteurs publics dans la prise en compte des enjeux stratégiques de la transition écologique et

plus particulièrement les démarches RSE, climat et biodiversité pour la création de business model durables.



Fanny Bancourt

Consultante, appuie les entreprises et institutions financières de toutes tailles sur ses sujets de prédilection : la mesure d'empreinte,

l'évaluation des risques biodiversité, la définition et déploiement de stratégie biodiversité.



Eugénie Fraisse

Consultante, accompagne les entreprises et institutions financières dans leur mesure d'empreinte, l'analyse

de leurs risques et opportunités liées à la nature, et la mise en œuvre de stratégie biodiversité.

A propos de BL évolution

A l'heure où les crises environnementales, sociales, sanitaires, interrogent et bouleversent les modèles économiques et sociaux, BL évolution apporte à ses clients conseils et méthodes pour accélérer la transition écologique.

Nous croyons à la nécessité d'apporter les meilleurs analyses et outils pour équiper les acteurs publics et privés dans leurs stratégies d'adaptation et de transformation. Nous sommes engagés à leurs côtés pour réussir chaque étape et dessiner, avec eux, des perspectives de développement plus écologiques, plus solidaires et donc, plus durables.

En savoir plus : www.bl-evolution.com | contact@bl-evolution.com

Cette note méthodologique a été rédigée avec la contribution de Sylvain Boucherand, Eugénie Fraisse, Fanny Bancourt, Benjamin Tchuensi. Copyright©2022 BL évolution. Photo page 1 ©TNFD, Graphiques page 2 adaptés de @TNFD, Graphique page 5 adapté de @TNFD, Photo page 6 @TNFD, Photo page 7 @TNFD